



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 83848

Texte de la question

M. Jean-René Marsac attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. Depuis plus de vingt ans les populations des provinces du Nord et Sud Kivu sont victimes de guerres et d'insécurité. En 2010 le bilan des victimes était chiffré à 6 millions de morts sur l'ensemble du territoire national et les violences continuent. Face à ce drame humain, il souhaiterait connaître la politique suivie par le Gouvernement et les initiatives qu'il compte prendre à ce sujet, notamment auprès de l'État congolais pour mettre fin au désordre actuel, mais aussi auprès de la communauté internationale, afin que la MONUSCO, présente depuis 15 ans dans le pays, puisse efficacement contribuer au rétablissement de la paix dans cette région.

Texte de la réponse

La France suit avec attention la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. Au Conseil de sécurité des Nations unies, elle s'est engagée pour défendre l'intégrité territoriale de la RDC, notamment en proposant en 2013 la création d'une brigade d'intervention au sein de la MONUSCO. L'appui fourni par cette force à l'armée congolaise a contribué à la défaite de la rébellion M23, qui marque un pas important vers la stabilisation des provinces du nord et du sud Kivu. Ces provinces restent cependant en proie à divers groupes armés, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda et l'ADF-NALU. Ces derniers sont particulièrement actifs dans la région de Béni, où des attaques ont fait plus de 400 morts depuis octobre 2014. La France a condamné ces violences, plaidant au Conseil de sécurité pour que la MONUSCO s'engage davantage dans la lutte contre ces groupes armés, principe qui a été entériné dans la résolution 2211, adoptée le 26 mars 2015 à l'initiative de la France. A titre bilatéral et avec ses partenaires européens, la France poursuit son appui à la reconstruction de l'Etat, au rétablissement de son autorité et à la reprise du développement économique dans les territoires repris sur les groupes armés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-René Marsac](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83848

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4804

Réponse publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5399